



# Les clubs UNESCO

publié le 15/12/2009 - mis à jour le 07/06/2011

## Descriptif :

Les chemins de la citoyenneté, un engagement avec l'UNESCO pour renforcer, par l'éducation, la culture de la paix

## Sommaire :

- Qu'est-ce qu'un Club UNESCO ?
- Comment créer un club UNESCO en milieu scolaire
- Les chemins de la citoyenneté

### ● Qu'est-ce qu'un Club UNESCO ?

Les "Associations, Centres et Clubs UNESCO" sont des groupements de personnes de tous les âges, de tous les horizons socioprofessionnels qui cherchent ensemble à diffuser les idéaux de l'UNESCO et à contribuer à la réalisation de ses objectifs.

Leur référence, de nature éthique, à l'[Acte constitutif de l'UNESCO](#) les engage vis-à-vis de la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#). C'est pourquoi, les clubs UNESCO se donnent une mission éducative en faveur de la paix et de la justice.

En France, les premiers clubs UNESCO sont apparus dès le début des années cinquante. La Fédération française des clubs UNESCO dépose ses statuts en 1956 et, la même année, reçoit la reconnaissance officielle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.



### ● Comment créer un club UNESCO en milieu scolaire

Un Club UNESCO peut être créé dans n'importe quel établissement scolaire, public ou privé (sous contrat), relevant du Ministère de l'Éducation nationale (établissements d'enseignement général, technique ou professionnel), ou du Ministère de l'Agriculture (Lycée d'Enseignement Général et Technique Agricole).

La création de Club UNESCO dans les établissements scolaires est autorisée et facilitée par la reconnaissance de la FFCU, de la part du Ministère de l'Éducation nationale comme « association éducative complémentaire de l'Enseignement public ».

L'existence de fait du Club UNESCO peut être constatée par le Foyer Socio-Educatif (au même titre que les autres clubs : photo, danse, etc.). Cependant, l'efficacité du Club UNESCO et son rayonnement sont plus grands s'il est reconnu officiellement par le Conseil d'établissement et qu'il inscrit son programme éducatif dans le Projet d'établissement : c'est ce que préconise la FFCU. Même au sein d'un établissement, la constitution d'une association « 1901 » pourrait se révéler utile.

La reconnaissance par le Conseil d'établissement permet au Club UNESCO d'être pris officiellement en considération par l'ensemble des partenaires de l'établissement (notamment de nature publique : Mairie, Conseil Général ou Régional, selon les cas ; l'Inspection et le Rectorat, etc.). Cette reconnaissance peut faciliter tant les démarches administratives que la recherche de financements.

### ● Les chemins de la citoyenneté

La programmation annuelle de la FFCU s'organise autour de temps forts : les sept étapes des Chemins de la citoyenneté, l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre, le concours philo, le concours photo, une formation ouverte à tous

Lien complémentaire

 [Portail des clubs UNESCO](#) 



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.